

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU MOIS DE SEPTEMBRE 2025

Le Conseil a décidé

d'accorder une subvention communale d'un montant de CHF 3000.00 pour la saison 2024-2025 à la fanfare.

d'approuver la proposition de l'ACHL pour centraliser le matériel de réserve CECAME pour l'ensemble du Haut-Lac. Cette organisation vise à optimiser la gestion des moyens d'enseignements et réduire les coûts liés aux excédents.

d'autoriser la construction, par les CFF, du couvert à vélo selon les plans déposés.

d'accorder une participation financière au Comité de la Fête de la Châtaigne afin de pallier aux coûts liés à la sécurité de l'événement à hauteur de CHF 1'000.00.

d'accorder, à titre exceptionnel à la société du sauvetage, une participation financière aux coûts de rénovation de la Baleinière à hauteur de CHF 1'000.00.

de reprendre la gérance de l'immeuble Beau-Site et de résilier le contrat de mandat avec la société CGV Immobilier à Vouvry à la prochaine échéance, soit au 31 mai 2026.

de mettre en postulation l'annonce pour l'engagement d'un-e futur-e apprenti-e employé-e de commerce pour la rentrée en août 2026 .

de désigner en qualité de DPO un délégué externalisé par le biais de la société CIGES SA , et de mettre au budget 2026 la dépense de CHF 20'000.-.